



**LE TITRE**

**« VILLAGE GOURMAND »**



**ASSOCIATION DES CUISINERIES FRANÇAISES**

1 promenade de l'autan, les Cabannes 81 170 CORDES SUR CIEL  
Tél. : 05 63 56 06 58 / Mail : cuisineriesfrancaises@outlook.fr

Rendez-vous sur [www.cuisineriesfrancaises.com](http://www.cuisineriesfrancaises.com)

# MOT DU PRÉSIDENT

---



## *L'initiative « village, ville gourmande »*

*Elle honore le village, la ville, son restaurant, ses producteurs locaux en apportant l'assurance de trouver des professionnels qui défendent les spécificités du terroir et qui ont la passion et l'amour du métier.*

*Elle permet de valoriser le patrimoine culinaire local, en mettant en lumière la qualité alimentaire, le terroir, et l'attractivité touristique ; ceux-ci étant à la confluence de nombreuses politiques publiques, et des aspirations des consommateurs, locaux ou de passage.*

*L'avenir est aux savoir-faire et aux produits alimentaires de qualité, enracinés dans un terroir. Chaque région, chaque département s'est forgé une identité gastronomique... L'enjeu est de faire connaître cette diversité !*

Claude IZARD  
**Président des Cuisineries Françaises**

# LE RÉFÉRENTIEL CUISINERIE

Il a été élaboré par Bureau Veritas Certification Qualité France en collaboration avec l'Association des Cuisineries.

Il est enregistré sous la référence S-305-2004 au Journal Officiel le 19 décembre 2004.

Il a pour but de définir les actions mises en œuvre par l'Association des Cuisineries dans une démarche qualité constante afin de promouvoir la gastronomie traditionnelle des régions françaises tout en préservant l'intérêt des consommateurs.

Le contrôle par Bureau Veritas Certification Qualité France est annuel.

La Cuisinerie doit valoriser 5 points rédhibitoires du référentiel des Cuisineries :

- 100% de la cuisine faite sur place
- Utilisation de plus de 70% de produits frais régionaux
- Menu des saveurs régionales tous les jours à la carte
- Menu enfant "découverte gustative" des saveurs régionales
- Affichage de la provenance des produits régionaux



# LA VOLONTÉ D'UNE COMMUNE

- La municipalité fait le choix d'informer les habitants et les visiteurs sur le fait que leur commune compte au moins un établissement certifié « Cuisinerie », un restaurant engagé dans une démarche qualité officielle qui valorise les produits de son terroir avec une cuisine traditionnelle.
  - Cette mise en avant de l'appellation « village gourmand » permet d'afficher la volonté de la commune de se développer autour de la gastronomie, de la richesse des produits locaux et des spécialités du terroir.
  - Cet affichage met en valeur l'engagement d'une Cuisinerie auprès des producteurs locaux mais aussi l'ensemble des métiers de bouche et producteurs de la commune et ses environs qui, tous les jours, travaillent pour conserver les traditions et leur savoir faire.
-



L'Association met à disposition de la commune, qui a au moins un établissement Cuisinerie certifié, le panneau :

village gourmand ou ville gourmande

**La commune s'engage à développer la démarche « de la terre et la mer à l'assiette » en associant les producteurs et artisans des métiers de bouche de la localité.**



# CONTACT

## Association des Cuisineries Françaises

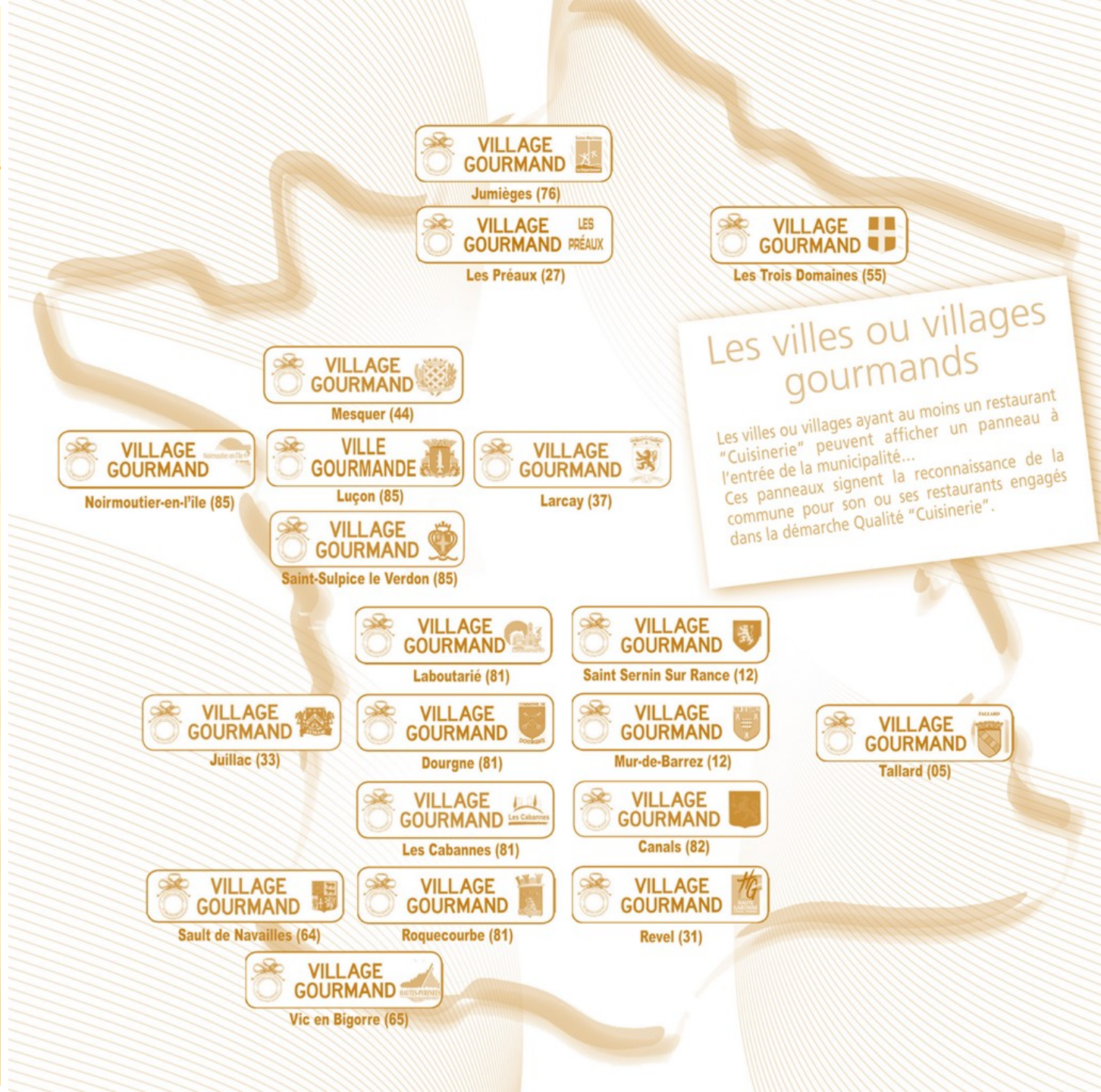
1 promenade de l'autan, les Cabannes  
81 170 CORDES SUR CIEL

Tél. : 05 63 56 06 58

Mail : cuisineriesfrancaises@outlook.fr

Rendez-vous sur

[www.cuisineriesfrancaises.com](http://www.cuisineriesfrancaises.com)



Jumièges (76)



Les Préaux (27)



Les Trois Domaines (55)



Mesquer (44)



Noirmoutier-en-l'île (85)



Luçon (85)



Larcay (37)



Saint-Sulpice le Verdon (85)



Laboulerié (81)



Saint Sernin Sur Rance (12)



Juillac (33)



Dourgne (81)



Mur-de-Barrez (12)



Tallard (05)



Les Cabannes (81)



Canals (82)



Sault de Navailles (64)



Roquecourbe (81)



Revel (31)



Vic en Bigorre (65)

### Les villes ou villages gourmands

Les villes ou villages ayant au moins un restaurant "Cuisinerie" peuvent afficher un panneau à l'entrée de la municipalité... Ces panneaux signent la reconnaissance de la commune pour son ou ses restaurants engagés dans la démarche Qualité "Cuisinerie".